



DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Service Protection maternelle et infantile

Bureau Accueil du jeune enfant

Téléphone : 05.49.06.79.63

Mail : accueil-petite-enfance@deux-sevres.fr

NOTICE RELATIVE À LA DEMANDE D'AGRÈMENT D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Vous souhaitez obtenir l'agrément d'assistant(e) maternel(le) afin de pouvoir accueillir des mineurs à votre domicile de manière non permanente. Votre dossier doit comprendre les 5 pièces originales suivantes :

- le formulaire réglementaire ([Cerfa 13394*05](#)) , rempli dans son intégralité, daté et signé ci-joint ;
- les attestations d'honorabilité (voir notice jointe) ;
- un certificat médical datant de moins de 3 mois vous autorisant à accueillir des enfants (modèle ci-joint à compléter par un médecin généraliste) ;
- une copie d'une pièce d'identité ou copie d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle ;
- une copie de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, avis d'imposition, facture de téléphone, gaz, eau, électricité etc....).

Si votre demande concerne un exercice en maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM), votre dossier doit également inclure une attestation d'assurance " Incendie, Accidents et Risques divers " pour les MAM en activité ou, dans le cas d'un projet MAM, une attestation d'engagement d'assurance" Incendie, Accidents et Risques divers ".

Une fois votre dossier **complet**, vous pouvez l'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer au :

Département des Deux-Sèvres
Direction de l'enfance et de la famille
Service Protection maternelle et infantile
CS 58880
79028 NIORT CEDEX

Dès réception, un récépissé vous sera adressé par courriel. En cas de dossier incomplet, la régularisation des pièces manquantes vous sera demandée sous 15 jours.

Les professionnelles du bureau Accueil du jeune enfant sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

Pour la Présidente et par délégation,
La cheffe du bureau Accueil du jeune enfant,

Delphine MASSÉ